

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 9 JUILLET 2015

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 13

Date de la convocation : 03/07/2015
Date d'affichage : 03/07/2015

L'an deux mille quinze, le JEUDI 25 JUIN, à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Richard MAURY, Maire de Thaon.

Etaient présents : M. Richard MAURY, Maire, Mme Anne-Marie BELIARDE, M. Emmanuel GOSSIEAUX, Mme Annie MICHEL, Maires Adjointes, M. André LETELLIER, Mme Dominique JOCKUM, Mme Isabelle BONAMY, Mme Dorothée PITOIS, M. Guillaume CUBERO, Mme Janine KERSPERN.

Excusés : M. Jean-Claude BAYEUX ayant donné procuration à Mme Annie MICHEL,
M. Jean-Pierre ISABEL, ayant donné procuration à M. Claude HAMEL
M. Claude HAMEL,
M. Claude PERONNE,
Mme Vanessa GUEGUEN, ayant donné procuration à M. Guillaume CUBERO

Secrétaire de séance : Mme Dominique JOCKUM.

Bâtiment communal rue de Barbières : vote sur le choix du gestionnaire des locations

Monsieur le Maire communique les offres de prix des prestations de gestion locatives suivantes :

- Maître Gouhier, Notaire de Bretteville L'Orgueilleuse : 5 % HT assurance non comprise
- Maître Eudeline, Huissier de Justice à Douvres la Délivrande : 6 % HT assurance non comprise
- Cabinet Billet-Giraud de Caen : 7 % HT assurance non comprise
- Cabinet Aumond-Gibon de Caen : 6 % HT + 2.5 % TTC assurance

Devant la complexité, la compréhension et les interprétations des contrats présentés (Aumont Gibon et Billet Giraud), Monsieur le Maire et Monsieur Gossieaux recevront ces deux cabinets pour demander les précisions nécessaires à la décision du Conseil.

Monsieur Gossieaux établira un tableau de synthèse qui sera diffusé aux conseillers pour la réunion du lundi 20 juillet à 19 h. Considérant la période de vacances d'été, Monsieur le Maire demande aux Conseillers ne pouvant être présents à cette réunion de donner leur avis par retour avec pouvoir.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Richard MAURY, Maire de Thaon, lève la séance à vingt et une heures vingt minutes.